



Arts Sciences et
Technologies
et Métiers

Rentrée 2021

Bienvenue sur le campus de Metz

Programme Grande École
Étudiants de 1^{re} année

Document mis à jour le 13 juillet 2021

Le campus de Metz est fermé pour les vacances d'été du lundi 19 juillet 2021 au vendredi 13 août 2021 inclus.

Les étudiants de première année seront accueillis sur le campus de Metz le lundi 30 août 2021 à partir de 8h00 selon les conditions sanitaires à mettre en place à cette date (merci de vous procurer des masques et du gel hydroalcoolique).

Le planning des deux premières semaines sera envoyé aux étudiants par mail la semaine précédant la rentrée. Ces informations seront également disponibles à l'accueil du campus de Metz le jour de la rentrée via les panneaux d'affichage.

Service des Formations (scolarité)

Contacts

Katarzyna DZIADOSZ-MAGRON, responsable du service des formations

Valérie FOREY, responsable adjointe du service et responsable de la formation initiale

Véronique ERNEST, secrétaire pédagogique

Camille WINTER, assistante en relations internationales

Accueil des élèves pour la rentrée 2021

Accueil téléphonique à partir du lundi 16 août 2021, du lundi au vendredi de : 9h00 à 11h00 et de 14h00 à 16h00 : Tél : 0033 3 87 37 54 30/76/82

Mail : me-scolarite@ensam.eu

Procédure d'inscription pour les élèves ingénieurs

L'inscription s'effectue en ligne. Une procédure d'inscription sera consultable en ligne. L'adresse du site sera communiquée aux candidats par courriel dans le courant de l'été dès leur admission. L'inscription devra être validée le plus rapidement possible.

Pour des questions relatives aux inscriptions administratives, merci de nous contacter à partir du 16/08/2021 à cette adresse : inscriptions.metz@ensam.eu

Dès l'année universitaire 2021-2022, vous devez obligatoirement obtenir votre attestation d'acquiescement de la [contribution vie étudiante et de campus \(CVEC\)](#), par paiement ou exonération avant de vous inscrire dans votre établissement d'enseignement supérieur.

Stage exécutant obligatoire

Les élèves ingénieurs de première année doivent effectuer obligatoirement un stage exécutant dans une entreprise de production. Il dure nominalelement 4 semaines. La durée est de 6 semaines pour les élèves du double-diplôme franco-allemand Arts et Métiers / KIT. Ce stage est prévu durant l'été entre votre première et votre deuxième année (usuellement à partir du 20 juin).

Nous vous conseillons, dès que vous avez confirmation de votre inscription sur le campus Arts et Métiers de Metz, de chercher des entreprises susceptibles de vous proposer un stage.

Enseignement des langues sur le campus de Metz

L'enseignement de deux langues vivantes est obligatoire. La première langue vivante est l'anglais. La deuxième langue vivante sera à choisir parmi l'offre suivante : allemand, espagnol, chinois. Il conviendra de choisir une langue vivante 2 pour renforcer votre niveau

afin d'envisager une mobilité internationale. De plus amples informations vous seront transmises avant la rentrée.

Résidence

La résidence étudiante d'Arts et Métiers (Resam) est située à deux pas du Campus Arts et Métiers de Metz. Elle accueille principalement les élèves de l'école. Elle compte 281 logements individuels et 20 logements doubles. Pour en savoir plus : <http://resam-metz.org/>

Les gestionnaires de la RESAM sont en congés du 12/7/2021 au 28/7/2021.

L'emménagement se fait le weekend précédant la rentrée.

La procédure relative à l'inscription à la RESAM se trouve [sur le site web de la résidence](#). Vos données seront transmises à la résidence dans le but de vous pré-réserver un logement à condition que vous cochiez l'autorisation de transmission des données aux partenaires de l'école.

Contact

M. Yves BECKER – Régisseur

Adresse : Résidence RESAM-METZ, 12, rue Félix Savart 57070 Metz

Tél : 03 87 37 47 00 Fax : 03 87 37 47 01 E-mail : resam.metz@gmail.com

Les résidences universitaires du CROUS

Il existe d'autres résidences à proximité de l'école : Résidence Bridoux, Technopôle.

En savoir plus sur :

- Les résidences : <https://www.crous-lorraine.fr/logements/carte-des-logement/>
- Les foyers (liste non exhaustive) : <http://www.etaphabitat.fr/> - <https://www.fjo-metz.org/>

L'aide au logement de la CAF

La CAF de Metz peut vous aider à payer votre loyer. Pour tout renseignement : 4 Bd du Pontiffroy 57774 Metz-Cedex 9 <http://www.caf.fr/aides-et-services/les-services-en-ligne/estimer-vos-droits>

Equipement informatique

Sous réserve de nouvelles restrictions gouvernementales, l'épidémie COVID imposera de suivre un certain nombre de cours à distance.

Il vous est demandé de disposer :

- **D'un ordinateur (préférentiellement un PC).**
- **D'un casque audio pour visioconférence.**
- **Idéalement d'un deuxième écran : certains cours peuvent conduire à suivre des explications données par l'enseignant dans une fenêtre et réaliser les manipulations par vous-même dans une autre fenêtre. Un deuxième écran peut vous procurer plus de confort.**

En cas de défaillance de votre ordinateur, vous pourrez utiliser une salle informatique de l'établissement pour y suivre les cours (dans le respect des conditions sanitaires mises en place) ou bénéficier d'un prêt d'ordinateur mis à disposition des étudiants par la Région Grand Est.

Logiciels et licences

Les logiciels métiers pourront être exécutés à distance sur des serveurs dédiés (il est inutile d'acquérir à vos frais un ordinateur à hautes performances).

Cependant, les étudiants peuvent, s'ils le souhaitent, installer sur leur ordinateur certains logiciels gratuits. Par exemple, les cours de mathématiques et informatique nécessiteront l'utilisation de la distribution Python Anaconda v3.7 (www.anaconda.com) et du logiciel R (<https://pbil.univ-lyon1.fr/CRAN/>).

Votre statut d'étudiant Arts et Métiers vous permettra d'accéder à des licences gratuites de la suite Office 365 de Microsoft : il est inutile d'acquérir une licence par vous-même.

Connexion internet

Il est recommandé de disposer d'une connexion Internet.

Tous les résidents de la RESAM peuvent bénéficier de l'internet proposé par une association d'élèves nommée I-RESAM. Pour un montant de 5 euros par mois, vous pourrez bénéficier de l'accès à Internet en filaire et en WiFi, même si le filaire sera à privilégier pour obtenir un meilleur débit.

Une prise Ethernet est disponible dans toutes les chambres.

En début d'année, des créneaux seront ouverts afin que les élèves puissent souscrire à cette offre. Il suffit d'une carte d'identité et de remplir des formulaires fournis sur place.

Si vous décidez ou si vous êtes contraint de loger à l'extérieur de la RESAM, veillez à vous assurer que vous pouvez vous connecter facilement et durablement à Internet pour suivre les cours. Si vous envisagez de partager une connexion avec votre abonnement téléphonique, assurez-vous que vous disposez d'un volume de données mensuelles suffisant (un mois de cours à distance représente entre 60 et 100 Go).

Transports

Si vous arrivez par le train, sachez qu'une ligne assure la liaison entre la gare SNCF et l'école : Mettis B direction Hôpital Mercy ➡ descendre à la station « LINIERES ».

Restauration

Restaurant Universitaire Le MetzIn, voisin de l'école

Horaires : À partir de 11h30

<https://www.crous-lorraine.fr/restaurant/metzin/>

Restaurant Universitaire au Technopôle à proximité de l'école

Horaires : à partir de 11h30 le midi et 18h30 le soir

Brasserie : à partir de 11h30

Il n'y a pas de restauration le weekend.

Pour la rentrée universitaire 2021, à compter du 16 août, la restauration reprendra dans sa configuration classique, avec un service à l'assiette, sans restriction de jauge.

Un protocole sanitaire strict sera appliqué. Les équipements en libre-service (micro-ondes, saucier, fontaines à eau...) et les buffets de hors d'oeuvre resteront désactivés, ces derniers remplacés par des portions individuelles sur assiettes ou ravers.

Le port du masque sera obligatoire pour tout déplacement.

Cette organisation est susceptible d'évoluer en fonction des consignes sanitaires.

Médical

Vous passerez une **visite médicale obligatoire** en cours d'année, nous en ignorons encore les dates. Vous devrez avoir en votre possession votre carnet de santé.

Le SUMPPS, **Service universitaire de médecine préventive et de promotion de la santé**, espace de prévention, accessible à tous, pourra vous apporter des réponses adaptées à vos attentes tout au long de votre année (consultations gratuites et confidentielles, bilan et conseil social...). Une équipe pluridisciplinaire accueille les étudiants tout au long de l'année universitaire et leur propose l'accès à un certain nombre de prestations de santé.

Choix du médecin traitant : pour une consultation chez un médecin généraliste conventionné au tarif de 25 €, vous devez l'avoir déclaré comme médecin traitant. Si vous ne l'avez pas déclaré comme médecin traitant, vous serez hors du parcours de soins coordonnés.

https://www.ameli.fr/sites/default/files/formulaires/132/s3704_0.pdf

Hygiène et sécurité

Merci de vous munir de masques et de gel hydroalcoolique pour la rentrée.

La sécurité est l'affaire de tous. Chacun doit se préoccuper de sa propre sécurité et de celle d'autrui. Pour cela, il convient de respecter les consignes de sécurité et de s'informer des bonnes pratiques de travail et des dispositions à prendre pour réduire le risque d'accident.

La réalisation des travaux pratiques en atelier exige une tenue vestimentaire et des équipements spécifiques :

- une veste et un pantalon de travail en coton,
- une paire de chaussures de sécurité,
- une paire de lunettes de protection,
- une protection auditive.

Pour les travaux pratiques effectués en salles de cours spécialisées (électronique, structure, mécanique des fluides...), la tenue se compose soit d'une blouse de travail en coton unie, soit de la veste et du pantalon de travail.

Les combinaisons sont à proscrire. La tenue ne doit porter aucun signe d'identification d'entreprise.

Si vous devez acheter votre équipement, sachez que les élèves organisent chaque année à la rentrée un achat groupé auprès d'un fournisseur de l'école. Le prix de revient de la veste et des chaussures de sécurité est d'environ 45 €. Les lunettes de protection ainsi que les protections auditives ne sont pas incluses.

Une information détaillée concernant l'Hygiène et la Sécurité vous sera présentée durant la semaine de rentrée sur le campus de Metz. Les essayages d'EPI (équipement de protection individuelle) auront lieu les lundi 30 août 2021 et mercredi 1er septembre 2021 après-midi.